

13^e promotion de DPIP en formation d'adaptation et 2^e promotion de DSP en tour extérieur

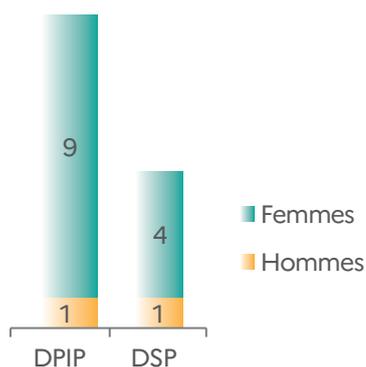
Observatoire de la formation

À RETENIR

- > 15 stagiaires sont entrés en formation d'adaptation le 27 janvier 2025 pour une durée de 6 mois pour les 10 DPIP et d'un an pour les 5 DSP.
- > 15 personnes ont répondu au questionnaire, soit un taux de retour de 100%.
- > Parmi les DPIP, on compte 9 femmes et 1 homme et, au sein des DSP, 4 femmes et 1 homme.
- > Âge moyen : 46,4 ans pour les DPIP et 37,6 ans pour les DSP.
- > Ancienneté moyenne : 18 ans pour les DPIP et 11,3 ans pour les DSP.
- > La principale perspective professionnelle est de faire carrière dans le grade.

MARS 2025

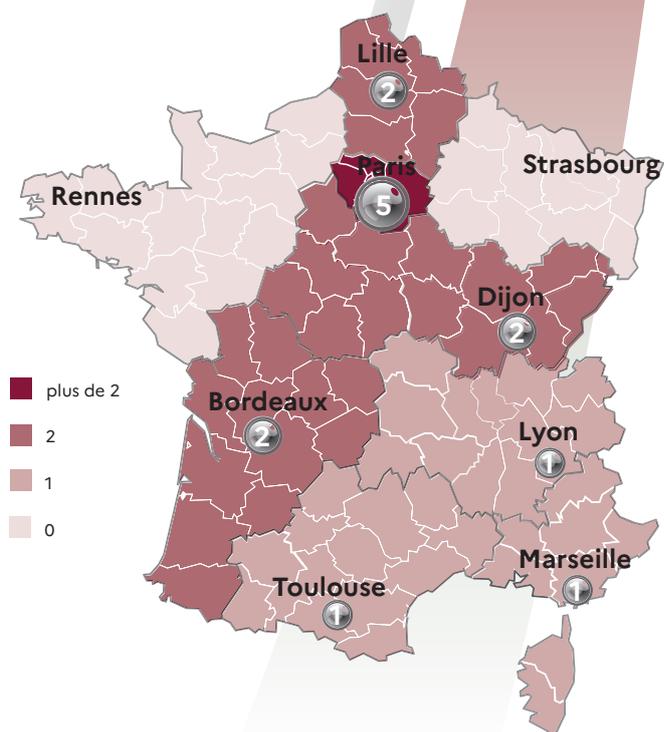
Graphique 1 : Répartition par genre – Effectifs



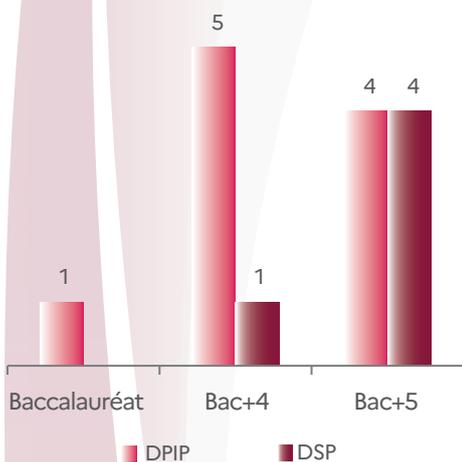
La 13^e promotion de DPIP en formation d'adaptation et la 2^e promotion de DSP en tour extérieur sont presque exclusivement féminines. Parmi les dix agents composant la promotion de DPIP, on compte neuf femmes et un homme, âgés de 46,4 ans en moyenne. Sept agents sont en couple, deux sont célibataires et une personne est divorcée. La promotion de DSP est composée de quatre femmes et d'un homme. Leur âge moyen est de 37,6 ans, soit 8,8 ans de moins que leurs collègues DPIP. Concernant leur situation matrimoniale, trois personnes sont en couple et deux sont célibataires.

Graphique 2 : DISP de concours – Effectifs

La principale DISP de concours des agents est Paris (5 mentions), suivies par celles de Bordeaux, Lille et Dijon, avec respectivement deux représentants chacune. Les DISP de Lyon, Toulouse, Marseille et la DISP d'Outre-mer (Guadeloupe) comptent un agent chacune.



Graphique 3 : Diplôme le plus élevé obtenu - Effectifs



Tous les stagiaires détiennent au minimum le baccalauréat et 14 ont suivi des études supérieures. Les DSP ont un niveau d'étude légèrement supérieur aux DPIP, puisqu'ils sont quatre à détenir un bac+5 et un élève possède un bac+4. Les DPIP possèdent comme diplôme le plus élevé : le baccalauréat (1), un bac+4 (5) et un bac+5 (4).

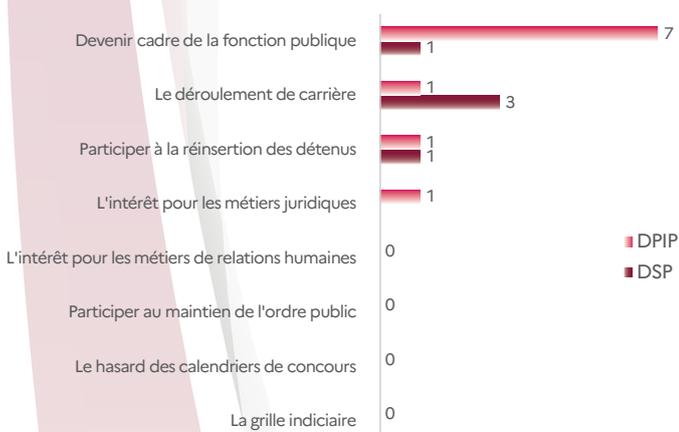
Le seul domaine de spécialisation des agents est le droit, mentionné par 11 personnes¹.

Avant d'entrer en formation, 14 stagiaires présentaient déjà une expérience dans l'administration pénitentiaire, avec en moyenne 16,1 années d'ancienneté et 3,2 établissements fréquentés au cours de leur carrière.

Les derniers métiers exercés par les agents en formation de DSP étaient tous différents. L'un était DPIP, un attaché d'administration, un agent était commandant et un dernier était CSP. Concernant les futurs DPIP, ils exerçaient tous le métier de CPIP avant de rentrer en formation.

Un seul DSP mentionne ne pas avoir d'expérience au sein de l'AP. Il exerçait une activité de secrétaire général adjoint au ministère de l'Économie et des Finances, avec neuf années d'ancienneté dans la fonction publique.

Graphique 4 : Première motivation à devenir DPIP ou DSP – Effectifs



Devenir cadre de la fonction publique est de loin la première motivation citée par les stagiaires DPIP. Le déroulement de carrière, la réinsertion des personnes détenues et l'intérêt pour les métiers juridiques sont cités à une seule reprise. Concernant les DSP, il semblerait que le déroulement de carrière les motive davantage. Dans une moindre mesure, devenir cadre de la fonction publique et participer à la réinsertion des personnes détenues sont cités chacun par un stagiaire. Quatre motivations ne font l'objet d'aucune mention.

Graphique 5 : Intérêt du métier – Effectifs



Les intérêts pour le métier varient selon les formations suivies. Les DPIP expriment un fort intérêt pour le management (6 citations), l'action de fédérer autour d'un projet (3) et le travail en équipe (1).

Les DSP ont comme principal intérêt la gestion de la diversité des problèmes (2), l'action de fédérer autour d'un projet, le travail en équipe et la prise de responsabilités (1 chacune)

Interrogés sur les difficultés du métier qu'ils pourraient rencontrer, les stagiaires estiment que la principale difficulté réside dans la gestion des ressources humaines (5 citations), la complexité à faire accepter des décisions (4) et l'urgence des événements quotidiens (3). L'isolement et la complexité à représenter l'autorité ont été peu cités.

Les stagiaires ont trois perspectives professionnelles. La principale d'entre elles est le souhait de faire carrière dans le grade (7 personnes); la deuxième est de demander un ou plusieurs détachements (4) et la troisième est de passer un autre concours de la fonction publique (1). Trois répondants ne savent pas encore quelles seront leurs futures perspectives professionnelles.

¹ Trois personnes n'ont pas précisé leur spécialité de diplôme.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable de l'observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : lucie.dubouilh@justice.fr - cecilia.lagarde@justice.fr

MARS 2025